

Funérailles : session diocésaine à Mesvin

Le Service diocésain de Liturgie, en collaboration avec d'autres personnes aux compétences diverses, organise une nouvelle fois la session diocésaine sur les funérailles en cinq soirées.

Michel Vinckier

Cette session est ouverte à tous, mais en même temps elle est considérée comme obligatoire pour les personnes qui seront choisies pour conduire une célébration de funérailles en l'absence de prêtre et de diacre, ainsi que pour les personnes qui conduisent un temps de prière au crématorium. Ces cinq soirées forment un ensemble et auront lieu à la maison diocésaine de Mesvin (Chaussée de Maubeuge 457, 7024 Cibly) le jeudi de **19h30 à 21h30** aux dates suivantes:

Jeudi 23 janvier 2020

Jeudi 30 janvier 2020

Jeudi 06 février 2020

Jeudi 13 février 2020

Jeudi 20 février 2020

Pour participer à la session, il est demandé de s'inscrire pour l'ensemble des soirées : Service de liturgie, Jennifer Delhaye, 1 place de l'Evêché, 7500 Tournai, jennifer.delhaye@evechetournai.be

Le prix de la session est de 45 €, à payer sur le compte BE37 7320 1283 0828 de l'Evêché de Tournai. Communication : session funérailles + Nom(s).

Une matinée complémentaire, d'allure très pratique, sera destinée aux personnes appelées à conduire une célébration en l'absence de prêtre ou de diacre ; une autre matinée complémentaire sera destinée aux personnes appelées à conduire un temps de prière au crématorium. Les dates de chacune de ces deux rencontres pratiques seront communiquées au cours de la session.